



**Association des SENIORS GOLFEURS
des PAYS DE LA LOIRE**

www.sgpdll.com (site officiel)

ANNEE 2017

Tables des matières

PAGES

- 3 à 6 Compte rendu du Conseil d'Administration du 16 novembre 2016
- 7 Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2016
- 8 à 10 Rapport moral 2016 du Président
- 11 & 12 Rapport financier 2016 du Trésorier
- 13 à 16 Compte rendu de l'A.G. du 14 décembre 2016
- 17 **Prix des green-fee pour 2017**
- 18 à 20 Statuts de l'association
- 21 & 22 Règlement intérieur
- 23 Palmarès 2016
- 24 & 25 **Règlement des matchs-play de la saison 2017**
- 26 à 28 Matchs-play: calendriers & composition des 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} divisions 2017
- 29 Feuille de match pour les matchs-plays 2017
- 30 **Règlement des greensomes 2017**
- 31 Dotation pour les greensomes 2017
- 32 & 33 **Championnats stableford par équipes et individuel - Règlement 2017**
- 34 Dotation pour les stableford 2017
- 35 & 36 **Règlement du Trophée Michel RAULT et du critérium**
- 37 Dotation pour le Trophée Michel RAULT et du critérium
- 38 et 39 Calendrier (version 3 du 18.01.17) des Stableford et des Greensomes
- 40 **Aide mémoire pour l'organisation d'une compétition**
- 41 **Exportation d'une compétition**
- 42 Conseils aux joueurs afin de **combattre le jeu lent**
- 43 **Compte rendu d'une journée de compétition**
- 44 Feuille d'inscription et de renseignement pour l'adhésion des membres
- 45 **Modèle d'invitation aux compétitions**
- 46 **Feuille d'inscription d'une équipe aux compétitions**
- 47 Conseil d'Administration 2017
- 48 Liste des délégués et de leurs suppléants 2017 (mise à jour le 03.01.17)



Compte rendu du Conseil d'Administration SGPDLL Le MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016 au Golf de l'Ile d'Or.

Le Président ouvre la séance à 10h30 et remercie les présents.

Neuf des douze administrateurs sont présents (*Nicole PASQUIER, Françoise VANDENBROUCKE et Jean Paul GONNET sont absents et excusés*).

Le Président dresse un rapide bilan de la saison 2016, notamment l'intégration de 2 nouveaux clubs (St Sébastien et Tréffieux), sa satisfaction pour le bon déroulement de la soirée de gala et des 3 finales qui l'ont précédée ainsi que sa fierté d'avoir remporté le trophée de la rencontre Bretagne/Pays de la Loire.

Il rappelle l'ordre du jour puis passe la parole à Daniel SOUL Vice Président qui, en l'absence du trésorier et de son adjointe, commente les documents envoyés par le trésorier.

- Présentation de la situation financière.

L'association a enregistré les adhésions de 1305 membres et 52200 euros de recette sur ce poste en 2016 soit 50 membres de plus qu'en 2015 (+ 4%) ce qui constitue un record.

Les différentes compétitions (hors match-play) ont totalisé 6787 départs (en baisse de 67 sur 2015) générant 33935 euros de droits de jeu.

Les recettes totales, arrêtées au 10 novembre, s'élèvent à 95038 euros (hors rencontre Bretagne/Pays de la Loire) et les dépenses sont assez conformes aux prévisions, à 93463 euros.

Il y a eu 229 personnes à la soirée de gala (nombre proche des prévisions)

Un déficit de 600 euros est constaté pour la rencontre Bretagne/Pays de la Loire.

Le solde 2016 est bénéficiaire de 973 euros.

Un don à une association sur la recherche médicale fait débat. Le Président tranchera ce sujet. La parole est ensuite donnée au secrétaire.

Le Calendrier 2016

Peu de perturbations cette année du fait de la prise en compte en amont des trophées seniors de la Ligue, le calendrier n'a subi que 5 versions de mise à jour (9 versions en 2015).

Examen des calendriers et des évolutions des règlements pour 2017.

Le secrétaire présente tout d'abord un **calendrier 2017 des «événements golf seniors»** intégrant les Trophées seniors de la Ligue afin de proposer des dates pour que nos rencontres ne se superposent pas avec ces Trophées Seniors de la Ligue.

Après décalage de quelques dates et l'examen des réponses et commentaires exprimés à la suite du questionnaire proposé aux membres du CA et aux délégués, les dispositions suivantes sont adoptées pour les compétitions 2017.

Matches Plays

Bon déroulement des rencontres 2016, à noter un report et quelques inversions de rencontres aller et retour par accords directs entre les délégués.

Un rappel de l'organisation 2016, des phases éliminatoires et des équipes gagnantes par division est fait. Le tableau des montées et des descentes de division avait été présenté en juin.

Le CA adopte, à titre d'expérimentation, la disposition concernant les rencontres Aller et Retour sur une même semaine (Avantage de débiter plus tard et d'avoir généralement les mêmes équipiers disponibles sur une semaine).

Il est proposé qu'elles commencent plus tard (les 21 et 23 mars pour les 1/8èmes de finales). Les demies finales auront également lieu en 2017 en matchs AR et seules les finales des 3 divisions auront lieu sur une seule rencontre et sur terrain neutre.

Il reste possible aux délégués de jouer d'autres jours que les mardis et jeudis proposés, par accord avec le délégué de l'équipe opposée, de même de jouer l'après midi plutôt que le matin si nécessaire. Les dates choisies doivent cependant être compatibles avec l'avancement du tableau des rencontres.

Pour chaque division il a été conservé la notion de zone Est et zone Ouest, mais **le tirage au sort des rencontres réalisé par le Président**, a été fait sans notion de poules de 4 par zone comme ce fut le cas en 2016. Il n'est pas envisagé de faire évoluer les cumuls des index. La saisie des résultats par les délégués s'est bien déroulée et elle est reconduite.

Greensomes

Bonne participation en 2016 avec une augmentation de 73 équipes aux départs des compétitions, finale incluse, (355 équipes différentes ont joué au moins 1 tour). La participation par rencontre a varié de 12 équipes à 81 équipes avec une moyenne à 48 équipes.

A noter que seulement 47 des 71 équipes qualifiées ont joué la finale (peut être une incidence de la position géographique excentrée de la finale ?).

Pour tenir compte de l'engouement croissant pour cette formule de jeu, **les 5 rencontres par tour sont maintenues, 3 en Ouest et 2 en Est**. Les greensomes en 2017 sont répartis pour équilibrer le nombre de rencontres déjà attribuées aux différents clubs depuis 2010 (hors MP et stableford) et aussi sur les parcours de 9 trous qui reçoivent peu de « grandes » rencontres .

Après débat, **le CA a adopté la proposition d'attribuer plus de points à la finale**, qui en l'occurrence est plus un 4^{ème} tour avec qualification par un cut basé sur le cumul des points acquis lors des 2 meilleures performances réalisées sur les 3 premiers tours.

Il a été convenu d'attribuer, à titre expérimental, 40pts aux 1ers de la finale puis 38pts aux 2èmes, puis 37 aux 3èmes, etc. Cette disposition vise à inciter les équipes sélectionnées à participer à la finale même si leur cumul de points est assez en dessous des meilleurs. De ce fait le nombre d'équipes sélectionnées pour la finale reste inchangé (60 plus les *ex aequo* au niveau du cut)

Le trophée Michel RAULT aura lieu les 23 et 30 mai.

Comme en 2016 le critérium sera ouvert à tous donc jusqu'aux index 28,4.

Les parcours choisis par Michel RAULT sont :

Savenay pour le 1^{er} tour et Le MANS 24H pour le 2^{ème} tour. Le règlement sera légèrement modifié pour tenir compte de l'éloignement de certains joueurs et des covoiturages. Seuls les 6 premiers du critérium et du trophée pourraient partir dans les derniers départs par 3 pour jouer en opposition directe.

Le président d'honneur, initiateur de cette compétition, précise qu'il dotera cette année le critérium d'un trophée qui sera remis lors de la soirée de gala de fin de saison.

Championnat par équipes en stableford

Rappel du classement final (trophée J.BENTZ) et des vainqueurs des Trophées Est/Ouest, de même pour les classements individuels.

Analyse de la participation en 2016

Elle s'échelonne de 0 à 56 participants selon les clubs sur une rencontre et la moyenne par club sur les 10 tours va de 6,0 à 40,1 participants. La moyenne par club à l'extérieur est de 4,0 à 35,7 participants soit de 12,5% à 50,5% des adhérents du club.

Malgré la mise en place de 4 rencontres par tour en Ouest et donc de 32 rencontres au lieu de 30, il n'y a pas eu plus de participants, au contraire 302 départs de moins (3019 en 2016 contre 3321 en 2015).

Stablefords par équipes en 2017

Pour prendre en compte l'avis majoritaire des délégués, **nous revenons à 10 tours en Ouest avec 5 clubs pour chacune des 3 rencontres par tour.** Comme il y a 17 clubs en Ouest les clubs ayant le moins participé notamment à l'extérieur, sont regroupés (Carquefou et l'Ile d'Or de même que La Bretesche et St Sébastien). Lorsque les inscrits sont en nombre supérieur à 110 joueurs, possibilité pour le délégué organisateur de la rencontre de faire jouer la veille des membres de son club et de clubs proches.

Le principe de **prendre en compte les 10 tours pour le classement cumulé par équipe** est débattu et **retenu.** Il y aura donc en 2017 un **classement cumulé par zone et un classement général par équipe sur les 10 tours.**

Pour les **classements individuels cumulés seuls les 8 meilleurs résultats** seront pris en compte.

Un prix seniors 2 brut (mixte) est instauré pour chacune des 50 rencontres de stableford mais il n'y aura pas de classement cumulé seniors 2 brut sur l'année.

Un calendrier constitué de lettres réparties selon une grille est présenté.

Le Président procède au tirage au sort des lettres affectées aux clubs de la zone Ouest et de la zone Est. Le calendrier 2017 sera constitué à partir de ces tirages au sort.

- Préparation de l'AG du 14 décembre qui aura lieu au même endroit :

Désignation du tiers sortant, appel à candidatures et organisation de l'élection.

Sont sortants : Jean Paul GONNET (trésorier), Sylviane LE ROY (vice-présidente), Fernand CANSELIER (informaticien) & Michel PIERRE (informaticien).

Trois ont fait connaître leur décision d'être à nouveau candidats, seul Fernand CANSELIER ne se représentera pas.

Un appel à candidature sera fait sur la convocation à l'AG.

- Elaboration de l'ODJ de l'AG.

Le Président demande au secrétaire de préparer les points à mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale prévue le 14 décembre..

- Questions et informations diverses.

Un joueur qui s'inscrit à titre individuel à une rencontre alors que son club n'y est pas prévu selon le calendrier, doit-il être récompensé s'il est parmi les lauréats du jour ? : OUI le règlement 2016 a été modifié dans ce sens en cours d'année.

La rencontre Pays de la Loire/Bretagne 2017 est prévue dans les Cotes d'Armor les 19 et 20 septembre, les parcours ne sont pas encore choisis.

La journée de clôture 2017 aura lieu dans la Région Nantaise.
Les golfs retenus pour les compétitions dites « finales » sont NANTES ERDRE, NANTES VIGNEUX et SAINT SEBASTIEN sur LOIRE

Cotisation 2017 : il sera proposé à l'AG que celle-ci reste à 40 euros.

Le Président lève la séance à 13h30.

Le Secrétaire.

Ordre du jour
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

GOLF DE L'ILE d'OR LE 16 DECEMBRE 2016

Rapport moral et d'activité sportive 2016.

Rapport financier 2016

Quitus au trésorier.

Renouvellement du tiers sortant.

Présentation du budget prévisionnel 2017.

Présentation des différentes compétitions 2017.

Approbation des calendriers pour 2017
(Match Play, Stableford. & Greensomes) adoptés lors du CA du 16/11/16.

Questions diverses (1)

(1) Ne seront débattues que celles qui auront été adressées
par mail au secrétaire, 8 jours avant l'AG.

Qui s'est tenue au Golf de l'Ile d'Or, le mercredi 14 décembre 2016

RAPPORT MORAL du Président

Mesdames et Messieurs les membres d'Honneur, administrateurs et délégués, chers amis.

C'est avec toujours le même plaisir que je vous accueille, ce matin, au golf de l'Ile d'Or, siège social de notre Association, en cette fin d'année 2016. Avant tout, bienvenue à ceux et celles qui sont venus aujourd'hui ici pour la première fois : les délégués suppléants, en premier lieu mais aussi les nouveaux délégués. Ces derniers, pour la plupart, sont venus avec leurs prédécesseurs, alors, dès maintenant, j'en profite pour dire à ceux qui nous ont déjà quittés ou vont le faire à la reprise de 2017, un grand merci en mon nom, au nom du Conseil d'Administration et enfin de tous les membres de notre Association.

J'ai le plaisir également de saluer ici Michel RAULT et René DELRIEU, membres d'honneur et anciens président et secrétaire. C'est bien agréable de constater que nos membres d'honneur sont toujours intéressés par la vie de cette association qu'ils ont mis au monde et élevée, si j'ose dire, nous ne l'oublions pas.

Globalement, notre année 2016 s'est bien déroulée. Jean-Paul GONNET, le trésorier, nous présentera son rapport financier et vous verrez que l'état de santé de nos finances est plutôt satisfaisant. A ce propos, je remercie notre vérificateur aux comptes, Patrice LEZLA, l'expert-comptable et golfeur manceau, qui s'est chargé de faire l'analyse et certifier nos comptes de 2016, il aura droit, en votre nom, à son petit cadeau habituel de remerciement.

En ce qui concerne la vie de notre association, elle poursuit son chemin et l'évolution de nos effectifs continue son ascension. Nous avons atteint le chiffre de 1305 adhérents (nouveau record : +50 par rapport à l'an dernier et +75 au dessus de la prévision). Pour nos nombreuses activités sportives, pas de problèmes météo perturbateurs, juste quelques ajustements rapidement mis au point. Les 6787 départs lors des compétitions hors match-plays sont la preuve de l'intérêt de nos membres pour le sport et notre copieux calendrier. La petite baisse de fréquentation (-1%) n'est pas vraiment significative. Notre secrétaire Alain SMONDACK et le C.A., à partir des données statistiques, se sont penchés sur les formules de jeu, le calendrier des compétitions et les conditions de jeu. Il nous exposera tout à l'heure son projet dont vous avez pu connaître les grandes lignes dans le compte-rendu de notre Conseil d'Administration du 16 novembre dernier.

Le championnat de match-play 2017 verra une expérimentation qu'il a semblé intéressant de vous proposer. Alain nous en montrera les avantages. Les greensomes ont toujours le même succès, même si une certaine disparité entre les rencontres existe selon le terrain et la position géographique. 355 paires de joueurs et joueuses pour les phases qualificatives. 47 seulement sur les 71 qualifiées ont joué la finale. Nouveautés également dans les greensomes... on va en parler ! Enfin le championnat stableford s'est déroulé sans gros problèmes sinon l'affluence sur certains parcours, sans doute la rançon du succès et de l'attrait des golfs phares de la Région, mais on peut aussi s'en réjouir ! Bien sûr et on le sait bien, le plaisir du golfeur, lors de journées qui n'en finissent pas, en prend un bon coup et la convivialité laisse souvent la place aux râleurs...

La grande majorité des membres est attirée par la pratique du golf en compétition. Les nombreuses activités golfigues hebdomadaires représentent un certain budget financier (les greenfees, les déplacements, les repas et autres consommations etc...). Même si les rabais consentis par les golfs sur leurs tarifs normaux sont substantiels, nous devons essayer autant que possible de maintenir l'aspect attractif de notre sport et du coût de sa pratique pour qu'il reste abordable... Attention à rester vigilants, à freiner une inflation des coûts qui nous conduirait à notre perte : à nous de convaincre nos directeurs qu'une politique à courte vue est contre-productive et qu'ils n'ont pas intérêt à tuer la poule aux œufs d'or !

Fin juin, le Trophée Michel RAULT a connu son succès habituel, remarquons juste que les dames ont du mal avec la formule. Le critérium associé au Trophée connaît un beau succès, Michel RAULT le dotera l'an prochain d'une coupe spécifique en fin de saison.

Pour en finir avec les activités sportives, je tiens à vous montrer ma satisfaction et ma fierté d'avoir enfin battu et bien battu nos amis Bretons sur les golfs de PORNIC et de SAINT JEAN DE MONTS. Ils ont sans doute été subjugués par la qualité des parcours et en ont complètement perdu leur golf, ces fiers bretons qui, comme me le disait le lendemain Michel BERNARD, leur Président, sont rentrés dans leurs chaumières armoricaines avec « les fesses rouges » ! Le voici, ce gros trophée de bronze, bravo à tous !

Pour terminer cette année, nous étions dans la Sarthe, au Mans et Alençon. Mention spéciale à notre 9 trous frontalier qui en a séduit plus d'un par la qualité de son parcours et de ses greens. Comme quoi, les a priori peuvent parfois changer, une fois confrontés à la réalité, Bravo Alençon, les Sarthois sont fiers de vous ! Et puis ce fut la soirée de clôture, festive et conviviale, au Centre des Expositions du MANS. Un dîner de grande qualité, parfaitement réglé et animé, une soirée rondement menée autour de Jean-Paul GONNET et Bruno LAURENT. Nous étions 229 à partager ce bon repas et ces bons moments. Merci à nos partenaires Château Haut-Meyreau, La Route du Golf et Claude Gilbert qui ont généreusement participé aux récompenses. L'association a offert, comme à l'habitude la grande tombola qui reste le clou de la soirée. En 2017, nous nous retrouverons aux alentours de NANTES.

Déjà des prévisions pour l'année prochaine et des réponses à vos questions. Celles qui nous incombent ont pratiquement trouvé leur réponse : la couleur des polos est choisie (Sylviane, notre vice-présidente, en a décidé !). L'amélioration des dotations des compétitions avec de nouveaux lots devrait renouveler l'intérêt des joueurs. Les bouteilles de vin associées aux balles de golf restent incontournables.

En terminant ce rapport moral, je ne peux m'empêcher de vous parler de notre Association et du Conseil d'Administration. Si certains élus en fin de mandat se représenteront tout à l'heure à vos suffrages, l'un d'entre nous laissera sa place, c'est notre ami Fernand CANSELIER, fondateur de l'ASGPDLL, il assurait la gestion des résultats. Il va donc devenir membre d'honneur à son tour, lui aussi... Merci Fernand pour toutes ces années de présence et de dévouement. J'ai le plaisir de lui offrir ce petit souvenir que chacun pourra illustrer d'une petite dédicace sur la feuille qui va circuler. D'ores et déjà, je voudrais vous faire savoir que, dans un an, j'arriverai non seulement au terme de mon mandat de président mais aussi que j'aurai entamé ma 72ème année. Ce sera le moment pour moi de transmettre le flambeau aussi je souhaiterais que dans les mois à venir un futur successeur à cette responsabilité puisse se manifester et commence à observer de plus près le contenu de la fonction. Je pourrais, bien sûr, l'assister par la suite si besoin... Notre secrétaire, Alain SMONDACK, m'a demandé de vous avertir de son départ, lui, en 2018, donc même message ! Il est bon de prévoir ce genre d'opération suffisamment en amont, cela évite les ruptures et les vides que certains ont pu connaître dans un passé déjà lointain !

En conclusion, j'aimerais vous redire merci pour votre implication et votre engagement, à vous tous, Délégués et membres du Conseil d'Administration, vous êtes les vrais acteurs de

notre succès. Nous sommes tous des bénévoles et nous cherchons avant tout le bien-être de nos membres sans autre prétention. Continuez, comme vous le faites, à observer et à faire observer les règles de bonne conduite, apanage de notre sport : la bienveillance et le respect. Le golf est un sport de gens bien élevés, dit-on ? Alors que nos échanges, nos discussions orales comme écrites soient claires, précises, pourquoi pas fermes et énergiques mais avant tout courtoises et respectueuses en y glissant, pourquoi pas un peu de légèreté et d'humour, cela va de soi ?

Bonne fin d'année à tous, à vous, à vos familles et à vos proches, aux membres de vos clubs. Bon hiver et à l'année prochaine.

Je laisse maintenant à Jean-Paul GONNET, notre trésorier, le soin de vous présenter les comptes 2016 et le budget prévisionnel 2017.

Je vous remercie de votre attention.

A l'Ile d'Or, le 14 décembre 2016.

Alain CHAUDEMANCHE



Rapport financier exercice 2016

Bonjour à toutes et tous,

L'an passé, lors de l'assemblée générale, je vous ai présenté un budget prévisionnel déficitaire d'environ 3 000 €.

Le déficit est moins important que prévu car les recettes (Nombre d'adhérents et Droits de jeu) ont été supérieurs aux prévisions.

Voyons plus en détail le résultat financier de l'année qui a été arrêté au 2 décembre 2016 :

A la clôture de l'exercice les **recettes** s'élèvent à **95 038,32 €**, auxquelles il faut ajouter les recettes Bretagne / Pays de Loire pour 12 480 €.

* Le nombre d'adhérents est cette année de 1305, en progression encore de presque 4 % sur l'année passée (1207).

Cela représente un montant de 52 200 €.

* Les droits de jeu s'établissent à 33 935 €, sit sensiblement le même niveau que l'an passé malgré la diminution du nombre de compétitions.

Le nombre de départs s'élève à 6787 contre 6834 l'an passé.

* Les recettes diverses sont peu significatives.

* Soirée de gala, 217 personnes payantes soit 8 680 €. Lors de l'établissement du budget prévisionnel, nous avons prévu 8 800 € de recettes, soit 220 convives.

Les **dépenses** sont assez conformes aux prévisions.
Elles s'élèvent à la somme **94 294.11 €**.

* Réunions annuelles (seuls sont imputés les frais de réunions statutaires) 2 919 €.

* Pots de l'amitié 10 542,41 €

* Gestes 1 366,88 €.

* Communication (dépense de téléphone, internet, timbres) 1 346,79 €.

- * Lots et trophées 20 765,92 €. Stable par rapport à l'an passé.
- * Polos et balles 34 4747,46 €. Stable.
- * Fournitures 190,74 €
- * Soirée de gala 17 778,79 €. En baisse de 5 %, ce qui avait été planifié dans le budget prévisionnel.
- * Assurance 1 836,23 €
- * Divers 2 799,89 €. Cela concerne principalement les dépenses liées aux réunions de délégués et à quelques déplacements.
- * Un déficit de 763,96 € est à constaté sur la rencontre Bretagne / Pays de Loire

Au final, il y a un **déficit de 19,75€.**

En effet, à la clôture de l'exercice 2015, nos disponibilités sont

* Banque	3 193,64€
* Livret bleu	22 000,00€
soit un total de	25 193,64 €

J'ai transmis la situation des comptes le 2 décembre dernier à Patrice LEZLA, expert comptable, pour vérification.

Je ne veux pas terminer ce rapport sans remercier la grande majorité des délégués pour leur rigueur dans la transmission des divers documents (fichiers, chèques adhésions, feuille de match, ...). Cela me facilite grandement la tâche.

Merci encore, continuez ...

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie de votre attention

Jean Paul GONNET
Trésorier



Compte rendu de l'assemblée générale 2016

qui s'est tenue au siège social de notre association dans le club house du golf de L'Ile D'Or, le mercredi 14 décembre 2016, à 10h30

Les 27 clubs adhérents sont représentés soit par leur délégué, soit le suppléant ou les porteurs de pouvoirs. Tous les membres du Conseil d'Administration sont présents, ainsi que 2 des 4 membres d'honneur (Daniel VITEUR a donné pouvoir et Jean Pierre BARRAUD est excusé). Les délégués et les membres d'honneur ont reçu leurs bulletins de vote conformément à l'article 11 des statuts de notre association.

La séance est ouverte à 10h30 par le Président Alain CHAUDEMANCHE.

Il commence son rapport moral en remerciant les délégués qui ont cessé leur fonction en 2016 pour leur dévouement puis souhaite la bienvenue aux nouveaux qui les accompagnent (son rapport moral complet sera visible sur le site).

Il remercie également, Michel RAULT et René DELRIEU, nos anciens, Président et secrétaire, pour l'intérêt qu'ils continuent de porter à la vie de notre association.

La saison sportive 2016 s'est globalement bien déroulée et la santé de nos finances est bonne, les comptes ont été vérifiés et certifiés par Patrice LEZLA expert comptable et nouveau vérificateur aux comptes. Les effectifs 2016 sont en hausse, nous avons enregistré 1305 adhésions soit 50 de plus qu'en 2015. Pas de soucis majeurs en match-play, les greensomes rencontrent un succès croissant, alors qu'une baisse de 1% des participations aux stablefords est notée, un retour à la formule sur 10 tours sera exposé plus tard. Une modération du prix des greenfees est souhaitable car la répétition engendre pour les joueurs des budgets golf significatifs. Le Trophée Michel RAULT connaît un succès croissant et dès 2017 un trophée sera aussi remis au vainqueur du critérium.

Il a montré sa fierté d'avoir bien battu les bretons sur les parcours de St Jean de Monts et de Pornic. Il remercie les organisateurs et tous les acteurs de cette victoire.

Le Président évoque ensuite la journée de clôture et adresse ses félicitations au golf d'Alençon pour la qualité du parcours lors de la finale, elle a fait l'unanimité des participants. Il remercie ensuite les deux délégués manceaux qui se sont particulièrement investis pour la bonne organisation des rencontres sur les golfs de Sargé et des 24h ainsi que pour la soirée de gala et l'excellent repas.

Il informe que la journée finale aura lieu en 2017 autour de Nantes

La couleur des polos en 2017 sera noire pour les hommes et pourpre pour les dames.

Avant de passer au vote pour le renouvellement du tiers sortant, il remercie Fernand, pionnier de notre association et infatigable centralisateur des résultats, en lui remettant au nom de tous un cadeau.

Vient le moment de procéder à l'élection des membres du CA, pour remplacer le tiers sortant. Le secrétaire informe qu'il y a 6 candidats, 3 des membres sortants et 3 nouveaux. Chacun des candidats est appelé à se présenter et à motiver sa candidature. Ensuite le secrétaire propose un vote à bulletin secret puis demande que les bulletins ne comportent que 4 noms au maximum et un au moins, dans les autres cas les bulletins seront considérés comme nuls. Le secrétaire adjoint fait passer l'urne puis avec l'aide de deux membres procède au dépouillement.

Au cours du vote, et par anticipation, le Président annonce son intention de ne pas se représenter fin 2017. Il assure de son soutien celui ou celle qui sera son successeur, et communique également que le secrétaire a informé le CA qu'il ne se représentera pas fin 2018, il faut donc envisager de préparer ces remplacements.

Pour conclure il remercie de nouveau tous les délégués et membres du CA pour leur implication forte tout au long de l'année. Avant de passer la parole au trésorier, il souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le trésorier, présente la situation financière 2016 certifiée sincère et véritable par le vérificateur aux comptes (son rapport financier sera annexé au CR de l'AG). Il présente les points principaux suivants :

Recettes : 95038 euros avec 1305 adhérents, le budget prévisionnel était construit sur 1250), il faut y ajouter 12480 euros pour la rencontre Bretagne/Pays de la Loire que nous avons organisée cette année. La participation à la soirée de gala a été conforme aux prévisions.

Dépenses: 94294 euros plus 13244 euros pour Bretagne PDL

La situation 2016 est légèrement déficitaire : 20 euros environ pour un budget prévisionnel volontairement construit en déficit de 3000 euros afin d'absorber le bénéfice de l'exercice précédent. Les fonds disponibles sont d'environ 25000 euros et servent pour l'achat anticipé en période de solde des balles, lots et autres dotations des compétitions.

L'assemblée est invitée à donner quitus au trésorier, celui-ci lui est donné à l'unanimité.

Le trésorier remercie ensuite les délégués pour leur contribution et rappelle qu'ils doivent utiliser la boîte mail collective (sgpdll2014@gmail.com) pour l'envoi des fichiers relatifs aux membres et aux cotisations.

Il présente le budget prévisionnel 2017, construit avec prudence sur la base de 1300 adhésions et une cotisation à 40 euros comme en 2016.

Le secrétaire est invité à présenter les dispositions prises et validées en CA pour la saison sportive 2017 (voir le CR du CA sur notre site). Avant de présenter les calendriers il commente les statistiques et contraintes sportives extérieures à l'association (trophées seniors de la ligue et autres compétitions) qui ont été prises en compte et ont guidé la construction des calendriers.

Les différences par rapport à 2016 sont commentées par formules de jeu.

Les match-plays :

Même organisation qu'en 2016 (1/8ème, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ et finale) avec expérimentation des rencontres aller et retour dans la même semaine, principalement le mardi et le jeudi. Les demi-finales auront lieu en 2017 en match aller et retour. Seules les finales se dérouleront en terrain neutre.

Les 16 clubs des 3 divisions sont toujours répartis en deux zones (Est et Ouest) et les rencontres ont été tirées au sort parmi les 8 clubs de chaque zone, par le Président au cours du CA en Novembre.

Les Greensomes :

Maintien des 5 rencontres lors de chacun des trois tours de qualification.

Nouveauté 2017: les points de la finale seront multipliés par deux pour encourager toutes les équipes qualifiées à y participer et ainsi avoir plus de possibilité de se replacer voire de remporter le trophée, même en étant éloignées au classement (Le règlement modifié sera plus explicite).

Le trophée Michel Rault

Même formule qu'en 2016, les deux parcours choisis par l'ex-président sont Savenay et Le Mans-24H.

Le vainqueur du critérium recevra une coupe lors de la soirée de gala.

Les rencontres en Stableford

Retour à la formule sur 10 tours en Ouest avec 3 rencontres par tour. Lorsque les inscrits seront supérieurs à 110, possibilité de faire jouer jusqu'à 21 joueurs volontaires la veille (du club et de clubs proches) afin de gagner environ une heure pour la remise des prix.

Le calendrier a été réalisé à partir du tirage au sort fait par le Président en CA.

Les classements cumulés équipes prendront en compte les 10 tours. Le classement globalisant les équipes des deux zones sera rétabli.

Les classements individuels cumulés, brut ou par série, resteront établis en ne prenant en compte que les 8 meilleures performances.

Nouveau : Lors de chaque rencontre il sera attribué un prix brut senior 2 (mixte), en plus du net déjà existant, mais il ne sera pas établi de classement cumulé sur les 10 tours.

Rencontre Bretagne Pays de la Loire 2017 :

Elle aura lieu dans les Côtes d'Armor, les parcours de ne sont encore connus.

Journée de clôture de la saison et soirée de gala 2017 :

Elle aura lieu dans la région Nantaise, les parcours retenus sont NANTES ERDRE, NANTES VIGNEUX et St SEBASTIEN sur LOIRE.

Le secrétaire informe qu'il enverra les calendriers 2017 (Match-play, greensomes, TMR et stableford) dès demain et qu'il attend la confirmation de la disponibilité des parcours et les prix des green-fee pour le 15 janvier au plus tard.

Le Président proclame les résultats de l'élection des membres du CA :

Inscrits = 145 Votants = 144 Bulletin nul = 1 Exprimés = 143

Les quatre élus sont : Jean Paul GONNET 143 voix

Michel PIERRE 130 voix

Sylviane LE ROY 124 voix

Bruno PARESSANT 80 voix

Le président remercie l'assemblée de son attention et invite le groupe à passer à table.

La séance est levée à 13h15

Les membres du CA se réunissent dans la continuité de l'AG pour élire le bureau et préciser le rôle de chaque membre. Les membres restants et les sortants réélus sont reconduits dans leur précédente fonction. Michel SEVIN, déjà polyvalent, remplace Fernand CANSÉLIER comme centralisateur des résultats. Bruno PARESSANT est désigné 2^{ème} secrétaire adjoint.

Fait le 26.12.2016

Le secrétaire Alain SMONDACK



Prix des green-fees de 2007 à 2017 & évolution en %

Terrains	04/10 2007	04/10 2008	04/10 2009	04/10 2010	4/10 2011	4/10 2012	4/10 2013	04/10 2014	04/10 2015	Mars 2016	Avr >Oct 2016	Mars/ Avril 2017	Avril /Oct 2017	évolution Avr > Oct en 1 an	évolution Avr > Oct sur 3 ans	évolution sur 10 ans ***
Alençon	x	x	20	20	21	21	22	22	22	22	22	22	22	0,0%	0,0%	10,0%
Angers	23	25	25	26	27	28	29	30	30	33	33	33	33	0,0%	10,0%	43,5%
Anjou	23	25	25	26	28	28	29	30	30	25	30	26	33	10,0%	10,0%	43,5%
Avrillé	23	25	27	28	29	29	29	30	31	27	31	27	32	3,2%	6,7%	39,1%
Baugé	22	26	26	28	29	29	30	30	31	27	32	27	32	0,0%	6,7%	45,5%
Carquefou	22	26	26	27	27	29	29	30	30	30	35	30	35	0,0%	16,7%	59,1%
Cholet	22	26	22	26	27	28	28	28	30	31	31	32	32	3,2%	14,3%	45,5%
Guérande	21	25	25	26	27	28	29	29	29	22	30	27	33	10,0%	13,8%	57,1%
La Baule	27	28	30	31	32	33	33	34	36	37	37	38	38	2,7%	11,8%	40,7%
La Bretesche	27	28	30	31	32	33	33	34	34	34	34	35	35	2,9%	2,9%	29,6%
La Domangère	x	28	28	29	30	31,5	32	33	34	35	35	36	36	2,9%	9,1%	28,6%
Laval	23	24	24	26	26	27	29	30	30	29	32	29	32	0,0%	6,7%	39,1%
Le Croisic	21	25	25	26	26	31,5	28,5	29	29	30	30	31	31	3,3%	6,9%	47,6%
Le Mans	23	23	25	26	27	28	29	31	32	32	32	33	33	3,1%	6,5%	43,5%
Les Fontenelles	25	28	28	29	30	31,5	32	33	34	35	35	36	36	2,9%	9,1%	44,0%
Les Olonnes	x	x	x	x	x	30	30	30	32	32	32	32	33	3,1%	10,0%	10,0%
L'Ile d'Or	22	28	29	30	30	30	30	30	32	33	33	33	33	0,0%	10,0%	50,0%
Nantes Erdre	23	25	27	28	30	31,5	32	33	34	35	35	36	36	2,9%	9,1%	56,5%
Nantes Vigneux	26	28	29	31	31	31	31	31	33	34	34	35	35	2,9%	12,9%	34,6%
Pornic	25	28	28	29	30	31,5	32	33	34	35	35	36	36	2,9%	9,1%	44,0%
Port Bourgenay	x	x	28	29	30	31,5	32	33	34	35	35	36	36	2,9%	9,1%	28,6%
Sablé	26	28	29	30	30	30	31	30	31	31	31	32	32	3,2%	6,7%	23,1%
Sargé	22	21	25	26	27	27	29	30	30	30	30	26	32	6,7%	6,7%	45,5%
Saumur	20	19	19	21	21	22	23	23	24	24	24	25	25	4,2%	8,7%	25,0%
Savenay	25	28	28	29	30	31,5	32	33	34	35	35	36	36	2,9%	9,1%	44,0%
St Jean de Monts	25	28	28	28	29	30	32	34	35	36	36	37	37	2,8%	8,8%	48,0%
St Sébastien/Loire	x	x	x	x	x	x	x	22	x	x	22	22	22	0,0%	0,0%	x

***Le pourcentage de la dernière colonne est calculé sur 10 ans sinon depuis l'entrée du club dans l'association

STATUTS

Modifiés en A.G. Ex le 12 / 12 / 2007

ART. 1 : Constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, issus d'un groupement de golfeurs seniors, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre:

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE.

ART. 2 : But de l'association

Cette association a pour but : L'organisation de rencontres sportives entre les golfeurs seniors et vétérans de la région des Pays de la Loire. Ceci dans un but d'échange entre club, de convivialité, de pratique sportive et par la même, le maintien de la santé physique et morale des adhérents.

ART. 3 : Siège social

Le siège social est fixé au clubhouse du golf de Nantes Ile d'Or, sur la commune du Cellier, en Loire Atlantique, avec pour adresse postale : BP 10 49270 La Varenne.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration, la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

ART. 4 : Composition

L'association se compose de:

- a) membres d'honneur (anciens membres ou personnes ayant rendu des services signalés à l'association).
- b) membres actifs ou adhérents.
- c) membres bienfaiteurs, (membres qui soutiennent financièrement l'association).

ART. 5 : Admission

Pour faire partie de l'association il faut :

Adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé en AG

Etre licencié de la Fédération Française de Golf comme membre senior ou vétéran.

Avoir un niveau de jeu suffisant, l'index maximum autorisé étant fixé en assemblée générale.

Etre membre abonné cotisant à l'année, d'un golf des Pays de la Loire, à la condition que ce golf, ait un délégué pour le représenter et pour organiser les compétitions.

ART. 6 : Radiation

La qualité de membre se perd par :

- a) la démission,
- b) le décès,
- c) la non-représentation par un délégué du golf dont il est membre,
- d) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave.

ART. 7 : Affiliation

L'association, quoique non affiliée à la Fédération Française de golf et à ses comités régionaux et départementaux, se conforme lors de l'organisation de ses compétitions, aux règlements sportifs en vigueur dans cette Fédération.

ART. 8 : Ressources

Les ressources de l'association se composent :

- 1) des cotisations;
- 2) des subventions éventuelles;
- 3) de la vente de produits, de services ou de prestations fournis par l'association, à ses membres;
- 4) de la perception de droits de jeu lors des compétitions.

ART. 9 : Conseil d'administration

L'association est dirigée par un président et un conseil d'administration, formant un comité de 3 à 12 membres. Les membres sont élus pour 3 années, sont renouvelables par tiers, et rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret:

Un président, un secrétaire, un trésorier, un ou plusieurs vice-présidents et si besoin est un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement du président ou de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ART. 10 : Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du comité qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11 : Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an. Sont convoqués à cette assemblée générale : Le président, les membres du bureau, les membres d'honneur, un délégué par golf, désigné par les adhérents de chaque golf.

Quinze jours au moins avant la date fixée, ces membres sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du comité, préside l'assemblée générale et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, à l'élection du tiers sortant (fixé lors des 2 premières années par tirages au sort), et si le cas se présente, au renouvellement partiel ou complet en cas de démission du président ou des membres du conseil d'administration, et ceci au scrutin secret.

Ne devront être traitées lors de l'assemblée générale que les questions transmises au secrétaire 8 jours avant l'A.G.

Droits de vote :

Membres d'honneur: 1 droit de vote;

Chaque golf dispose à travers son délégué de : 1 droit de vote;

De plus, chaque délégué dispose, à partir de 4 membres cotisants dans son golf, de droits de vote supplémentaires, en fonction du nombre de membres cotisants.

De 4 à 10 membres 1 droit de vote supplémentaire

De 11 à 20 membres 2 droits de vote supplémentaires

De 21 à 35 membres 3 droits de vote supplémentaires

De 36 à 50 membres 4 droits de vote supplémentaires

De 51 à xx membres 5 droits de vote supplémentaires.

ART. 12 : Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur la demande d'une moitié de ces membres (délégués des golfs), le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire.

Les conditions de convocation sont identiques à l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour est la modification des statuts ou la dissolution. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART 13 : Règlement Intérieur

Un Règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ART. 14 : Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Le président

Michel RAULT

Le secrétaire



René DELRIEU



Règlement intérieur

Conformément à l'article 13 de nos statuts, le conseil d'administration a rédigé puis adopté à l'unanimité lors de sa réunion du 21 novembre 2007 le présent règlement intérieur

Article 1 : Précision sur la qualité de membres.

a) **Sont membres actifs**, les golfeurs remplissant les conditions statutaires, dont l'**index est au moins égal ou inférieur à 28,4** et les golfeurs adhérant sans interruption à notre association qui ont vu par l'usure du temps, leur index dépasser cette limite. Pour ces membres l'index pris en compte lors de l'élaboration des compétitions sera 28,4

Les membres actifs sont les seuls autorisés à disputer nos compétitions et à participer aux divers classements.

b) **Sont membres bienfaiteurs**, les personnes rendant des services notoires à notre association (dons, sponsoring) et de ce fait ne payent pas de cotisation. Font aussi partie de cette catégorie les adhérents qui payent leur cotisation sans remplir les conditions pour être membres actifs ou qui souhaitent tout simplement être des nôtres.

Les membres bienfaiteurs participent aux évènements festifs et éventuellement sur invitation à certaines compétitions.

c) Les statuts définissent parfaitement **les membres d'honneur**.

Toutes ces catégories reçoivent en retour une chemisette logotée.

d) **Les Membres du Conseil d'Administration** élus en assemblée générale, les délégués élus ou cooptés au sein de leur golf, doivent être membres actifs bénévoles et en conséquence n'avoir aucun rapport d'intérêt ou professionnel, avec un des golfs des Pays de la Loire.

Article 2 : Inscription dans une équipe.

La licence FFG, quoique obligatoire accompagnée de son certificat médical, n'est pas le critère retenu pour indiquer l'appartenance à une équipe.

Celle-ci est définie par **l'adhésion et cotisation auprès du délégué du golf des Pays de la Loire où l'abonnement à l'année est en cours**. En cas d'abonnements multiples le choix de l'équipe (une seule) est libre.

Les délégués sont responsables de la conformité de leur recrutement. La confiance est de mise et accordée d'emblée à ces derniers. Toutefois en cas de fraudes ou manquements avérés, l'exclusion du délégué et des membres en cause, pourrait-être prononcée.

Article 3 : Forfaits non signalés.

Les golfeurs qui se sont inscrits pour disputer une de nos compétitions doivent impérativement signaler le plus tôt possible leur forfait. **Tout manquement à ce minimum de courtoisie sera sanctionné.**

.../...

Le délégué organisateur signalera par courriel à tous ses collègues et aux membres du CA, la liste des forfaits non signalés. Charge aux délégués de refuser l'inscription des fautifs à la compétition suivante. **Les récidivistes notoires, pourront être exclus** de notre association en application de l'article 6 de nos statuts.

Article 4 : Comportement des membres lors des compétitions.

Le but principal de notre association étant la convivialité, celle-ci doit être prioritairement de mise. Chaque organisateur se doit de réserver le meilleur accueil à nos membres.

En contre partie ces derniers par leur attitude leur comportement et leur sportivité doivent créer une ambiance chaleureuse et amicale.

Article 5 : Remise des prix.

Les prix, en fin de compétition, ne seront remis qu'aux golfeurs présents, à deux exceptions près :

- les compétiteurs lauréats des rencontres sur les parcours 9 trous, non présents recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.
- Les compétiteurs lauréats sur les parcours 18 trous, ayant commencé la compétition **avant 11h00**, non présents, recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.

Dans ces deux cas **si aucun représentant du club n'est présent**, les lots seront remis dans l'ordre du classement, aux golfeurs présents.

Les prix non cumulables sont attribués dans l'ordre suivant :

1^{er} brut Homme, 1^{er} brut Dame, 1^{er} brut senior 2 (mixte), 1^{er} net senior 2 (mixte),
1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} nets des 3 séries (mixtes).*

Dans le but d'agrémenter le classement par équipe du jour, un lot sera remis à l'équipe classée première des rencontres en stableford.

Lors de la soirée de gala les prix individuels, non cumulables, dans l'ordre : brut, net seniors 2, nets des 3 séries et net dames sont remis aux lauréats ou à leurs représentants.

Article 6 : Droits de vote.

Lors des assemblées générales **ne seront autorisés à voter** pour les décisions concernant le fonctionnement interne, **que les délégués et les membres d'honneur**. Le vote s'effectuera en premier lieu à main levée. Si le résultat acquis par ce mode n'est pas franc et massif, il sera procédé à un vote tenant compte des droits de vote de chaque club, représentant mieux la réalité des effectifs. En cas d'égalité après cette procédure, la voix du président quoique non électeur sera prépondérante. Les décisions prises en AG pourront être après étude de faisabilité, entérinées par le conseil d'administration.

Article 7 : Qualification pour la rencontre Bretagne/Pays de la Loire.

Le Classement annuel et définitif du championnat Stableford en Est et en Ouest, déterminera pour cette rencontre, les clubs qualifiés pour la saison suivante.

Rédigé et approuvé le : 21 Novembre 2007

Modifié, complété et approuvé en AG le 08 décembre 2010

Le secrétaire
René Delrieu

Le président
Michel Rault

** Complément 2017*

PALMARES 2016

Championnat match-play par club		Championnat par équipe stableford	
1ère division		Trophée Jean BENTZ	
		EST / OUEST	
1 ^{er}	SAVENAY A	1 ^{er}	BAUGE / PORNIC
2 ^{ème}	BAUGE A	2 ^{ème}	SARGE / La DOMANGERE
2ème division		Trophée Albert JULAUDE	
1 ^{er}	St JEAN de MONTS B	1 ^{er}	PORNIC
2 ^{ème}	LAVAL B	2 ^{ème}	LA BAULE
3ème division		Trophée Honneur	
1 ^{er}	SARGE B	1 ^{er}	AVRILLE
2 ^{ème}	SAVENAY B	2 ^{ème}	SAVENAY
		Trophée Promotion	
1 ^{er}		1 ^{er}	GUERANDE
2 ^{ème}		2 ^{ème}	PORT BOURGENAY
Championnat individuel stableford			
Classement BRUT		1 ^{ère} série NET	
1 ^{er}	POUSSIN Didier - Savenay	1 ^{er}	POUSSIN Didier - Savenay
2 ^{ème}	LACHAUD Jacques - Guérande	2 ^{ème}	BIDEAU Brigitte - Savenay
3 ^{ème}	GOSSET Patrick - Baugé	3 ^{ème}	PIERNE Jean Marc - Sargé
4 ^{ème}	DUBREY Alain-Jean - Anjou Golf	4 ^{ème}	SALLIER Jean - Le Mans
Classement NET Seniors 2		2 ^{ème} série NET	
1 ^{er}	BLANCHE Henri - Sargé	1 ^{er}	BLANCHE Henri - Sargé
2 ^{ème}	SALLIER Jean Philippe - Le Mans	2 ^{ème}	GUERIN Paul - La Domangère
3 ^{ème}	GUERIN Paul - La Domangère	3 ^{ème}	SEVIN Michel - Savenay
4 ^{ème}	SEVIN Michel - Savenay	4 ^{ème}	LAURENT Bruno - Le Mans
Classement NET Dames		3 ^{ème} série NET	
1 ^{er}	BIDEAU Brigitte - Savenay	1 ^{er}	BOUGLE Michel - Sargé
2 ^{ème}	GUERIN Marie Christine - La Baule	2 ^{ème}	CHARBONNEAU Maurice - St Jean de Monts
3 ^{ème}	PERRAULT Marie Claire - Nantes Erdre	3 ^{ème}	DESAUNAY Michel - Laval
4 ^{ème}	TA VAN THINH Laure - Sargé	4 ^{ème}	BUAILLON Guy - Sablé
Championnat en Greensome			
Classement Brut		Net > Trophée Jean-Pierre BARRAUD	
1 ^{er}	NOEL Luc / GARNIER Patrick - Savenay	1 ^{er}	CORBIN Patrick / HASCOET Bruno - Baugé
2 ^{ème}	THOMA Nadine / THOMA Patrick - La Baule	2 ^{ème}	LE GUEN Jean Pierre / BACHELOT Jacques - Avrillé
3 ^{ème}	DE LA VILLEMARQUE Alain / GUIVARCH Evelyne - Nantes Vigneux	3 ^{ème}	DENIS Jean Pierre / THOMAS Pierre-Jean - Avrillé
4 ^{ème}	ENault Pierre / DELABAUDINIÈRE Claude - Port Bourgenay	4 ^{ème}	NOEL Luc / GARNIER Patrick - Savenay
trophée Michel RAULT (brut mixte)		interclubs régions > Bretagne / Pays de la Loire	
1 ^{er} . H	RIHANI Habib - Les Olonnes	victoire des PAYS de la LOIRE >>> 2329pts (Bretagne >>> 2206pts)	
2 ^{ème}	REES David - Anjou golf		
1 ^{ère} . D	(Aucune n'a joué les 2 tours.)		

REGLEMENT des Match-plays pour la saison 2017 (m.à.j du 18.01.17)

Dispositions générales

- Etre volontaire pour engager une ou deux équipes dans la compétition et accepter le règlement.
- Les 3 divisions sont composées de 16 clubs (pour compléter la 3^{ème} division un club peut engager une équipe C mais celle-ci restera en 3^{ème} division)
- Dans chaque division sont maintenues 2 zones (Est et Ouest) comprenant chacune 8 clubs
- Dans chaque zone les 8 clubs se rencontrent 2 par 2 en **8èmes de finales (match aller/retour) qualificatifs pour les ¼ de finale**,
- **Les ¼ de finales et les ½ finales se joueront également en matchs Aller et Retour.**
- **Les finales des 3 divisions se disputeront sur une seule rencontre sur parcours neutre.**
- Les matchs se jouent sur 18 trous, voire **16 trous minimum si certains trous sont injouables**, sans interruption. En cas d'égalité à la fin du match, les joueurs continuent la partie jusqu'à la mort subite (donc pas d'égalité entre joueurs). Chaque camp gagnant apporte 1 point à son équipe.
- **Tout match interrompu pour motif d'intempéries ou autre sera rejoué dans sa totalité.**
- **Il y aura en 2017 des montées ou des descentes de division :**
 - Les gagnants des ¼ de finales en 2^{ème} et 3^{ème} division montent dans la division supérieure.
 - Les perdants des 1/8èmes de finales en 1^{ère} et 2^{ème} divisions jouent des matchs de barrages aller et retour, aux mêmes dates que les ¼ de finales. Les perdants de ces matchs de barrages descendent en division inférieure.
 - Si l'équipe A descend, pas de rétrogradation ou de suppression automatique de l'équipe B.
 - S'il y a présence des équipes A et B dans la même division du fait des montées ou des descentes, elles ne seront pas opposées dès les 8èmes de finales mais ensuite, en fonction des résultats, peuvent l'être aux tours suivants.
- Pour les clubs ayant 2 équipes, le délégué pourra faire jouer ses joueurs ou joueuses dans l'équipe de son choix (par exemple, si un joueur a fait partie de l'équipe jouant en 3^{ème} division il pourra être intégré la fois suivante dans l'équipe jouant en 1^{ère} division et inversement). **Toutefois un joueur ne peut être aligné dans les 2 équipes (A & B), pour un même tour de compétition si les dates des rencontres des équipes A et B se trouvent décalées.**

Lorsque les effectifs disponibles pour jouer les MP sont insuffisants pour constituer les 2 équipes A et B, **c'est l'équipe B qui est forfait.**

Sur un même tour, l'index cumulé de l'équipe A doit être inférieur à celui de l'équipe B.

Le Délégué de chaque club pourra faire jouer autant de joueurs ou joueuses qu'il le souhaite avec un index inférieur à 10 dans la mesure où le total d'index minimum est respecté.

Composition des équipes

- Dans chaque division : 6 simples et 1 double en greensome (soit 8 joueurs).

Total des index des 8 joueurs

- première division : égal ou supérieur à **95**
- deuxième division: égal ou supérieur à **110**
- troisième division : égal ou supérieur à **125**
 - Pour le calcul des index minimum ci-dessus, **le double ne sera pris en compte que pour 40pts maximum** pour la 1^{ère} div., **45pts maximum** pour la 2^{ème} div., **50pts maximum** pour la 3^{ème} div. quels que soient les index des 2 joueurs qui le compose.

Lieux des rencontres.

- Pour la première phase (1/8ème, ¼ de finale et ½ finale) sur les terrains des golfs premiers nommés à l'aller, **sauf accord entre les délégués pour inversion ou anticipation** (*juste en informer le secrétaire*).
- Sur **terrain neutre** pour la finale.

Feuille de match.

- Sur la feuille de match, la composition du double est libre, les joueurs des simples devront être inscrits dans **l'ordre croissant des index (Index précis et figés à la décimale à la date de début des compétitions le 21 mars 2017)**. La feuille de match doit être transmise au capitaine adverse, correctement remplie, au plus tard 15 minutes avant le premier départ.
- Si 1 ou 2 équipiers sont déclarés forfaits, **le double est obligatoirement constitué**. Les 5 ou 4 joueurs restants occuperont les camps 1 à 4 ou 5. Le camp adverse marque 1 point pour les 6 ou 5^{èmes} camp (forfaits). Le nom et l'index des 1 ou 2 joueurs absents seront renseignés sur la feuille de match, pour justification du total des index.
- **Si plus de 2 joueurs sont manquants** l'équipe est déclarée « forfait » par 7 à 0.
- Si exceptionnellement 1 joueur est forfait dans chaque équipe, le nombre de camps est égal à 6, dans ce cas possibilité de match nul (3 à 3) : le vainqueur du match sera déterminé par un play-off en mort subite, disputé par un joueur choisi dans chaque équipe par le capitaine. Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors de 4 à 3 pour l'équipe ayant gagné le play-off.
- Dans une équipe le nombre de Dames n'est pas limité.
- Chaque camp gagnant marque 1 point. L'équipe gagnante est celle qui a le plus grand nombre de pts.
- L'équipe **qualifiée pour le tour suivant est celle qui a marqué le plus grand nombre de points lors des matchs A/R** (cas possibles lors des 1/8^{ème}, ¼ et ½ finales si chaque club remporte un match).
- **En cas d'égalité entre les deux équipes** (exemple : *même score 4/3 ou 5/2* pour chaque équipe lors des matchs de qualification) **un play-off en mort subite sera organisé après le second match entre deux joueurs choisis par le capitaine de chaque équipe.** La feuille de match, du match aller, devra être présente lors du match retour pour s'assurer s'il est nécessaire, ou pas, d'organiser un départage par play-off. Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors majoré d'un point pour l'équipe ayant gagné le play-off lors de ce match retour (le score devient 5/3 ou 6/2)

Organisation des rencontres selon le calendrier des match-plays.

- Les matchs se jouent *en principe (sauf accord entre les deux capitaines) à 10H* sur 18 trous, ou 16 au minimum (cas d'un terrain en mauvais état sur un ou plusieurs trous et en accord avec le capitaine visiteur), sans interruption suivant la formule match-play (la partie s'arrête lorsque le résultat est acquis).
- Les départs se font des boules jaunes pour les Messieurs et des boules rouges pour les Dames, départs en shot-gun ou échelonnés, le double dans ce cas, en dernier.
- Pour le double (qui se joue en greensome) les camps peuvent être mixtes.
- Le délégué du club recevant, ou son suppléant, est responsable de l'organisation et du bon déroulement de la compétition. **Il doit entre autre mettre à la disposition des joueurs le règlement.**
- Les capitaines d'équipes sont responsables de la véracité des index et de la qualité de membre des équipiers inscrits sur la feuille de match. Tous manquements à ces 2 critères pourraient entraîner des exclusions conformément à l'article 6 alinéa (d) des statuts de notre association.
Les résultats seront envoyés par le capitaine recevant, par saisie informatique sur le lien :
<http://www.sgpdll.com/matchsplay/index.php?user=delegueSGPDLL>
- Les délégués conserveront par-devers eux les feuilles de match dûment signées par les 2 capitaines, à des fins de justifications, en cas de litiges.
- **Le secrétaire** gèrera le tableau des qualifiés après chaque tour et tout litige qui lui sera soumis.

Récompenses.

- **Première division :**
 - o 1^{er} > **Trophée Roger MACE**
- **Deuxième division :**
 - o 1^{er} > **Trophée 2^{ème} Division**
- **Troisième division :**
 - o 1^{er} > **Trophée 3^{ème} Division**

Dans les 3 divisions les trophées seront remis en jeu tous les ans

MATCH-PLAY 2017 1ère division (index cumulé mini 95 et double maxi 40)

1/8ème de finale

1/4 de finale

Zone	1/8ème de finale				1/4 de finale			
	Direction	Date	Équipe 1	Équipe 2	Date	Équipe 1	Équipe 2	Notes
Zone Est	Aller	21 03 17	SABLE A	CHOLET A	Aller	28 03 17		A R
	retour	23 03 17	CHOLET A	SABLE A				
	Aller	21 03 17	AVRILLE A	SAUMUR A	Aller	28 03 17		A R
	retour	23 03 17	SAUMUR A	AVRILLE A				
Zone Est	Aller	21 03 17	NANTES ERDRE A	BAUGE A	Aller	28 03 17		A R
	retour	23 03 17	BAUGE A	NANTES ERDRE A				
	Aller	21 03 17	ANGERS A	LAVAL A	Aller	28 03 17		A R
	retour	23 03 17	LAVAL A	ANGERS A				
Zone Ouest	Aller	21 03 17	SAVENAY A	NANTES VIGNEUX A	Aller	28 03 17		A R
	retour	23 03 17	NANTES VIGNEUX A	SAVENAY A				
	Aller	21 03 17	LA DOMANGERE A	St JEAN de MONTS A	Aller	28 03 17		A R
	retour	23 03 17	St JEAN de MONTS A	LA DOMANGERE A				
Zone Ouest	Aller	21 03 17	PORT BOURGENAY A	LES OLNES A	Aller	28 03 17		A R
	retour	23 03 17	LES OLNES A	PORT BOURGENAY A				
	Aller	21 03 17	GUERANDE A	PORNIC A	Aller	28 03 17		A R
	retour	23 03 17	PORNIC A	GUERANDE A				

MATCH-PLAY 2017 2ème division (index cumulé mini 110 et double maxi 45)

1/8ème de finale

1/4 de finale

Zone Est	Aller	21 03 17	SARGE A	ILE d'OR A		
	retour	23 03 17	ILE d'OR A	SARGE A		
	Aller	21 03 17	ANJOU A	SARGE B		
	retour	23 03 17	SARGE B	ANJOU A		

						A R
Aller	28 03 17					
retour	30 03 17					

Barrage descente

A	28 03 17				
R	30 03 17				

Zone Est	Aller	21 03 17	LE MANS A	BAUGE B		
	retour	23 03 17	BAUGE B	LE MANS A		
	Aller	21 03 17	ANGERS B	LAVAL B		
	retour	23 03 17	LAVAL B	ANGERS B		

Aller	28 03 17				
retour	30 03 17				

Barrage descente

A	28 03 17				
R	30 03 17				

Zone Ouest	Aller	21 03 17	SAVENAY B	LA BRETESCHE A		
	retour	23 03 17	LA BRETESCHE A	SAVENAY A		
	Aller	21 03 17	LA BAULE A	St JEAN de MONTS B		
	retour	23 03 17	St JEAN de MONTS B	LA BAULE A		

Aller	28 03 17				
retour	30 03 17				

Barrage descente

A	28 03 17				
R	30 03 17				

Zone Ouest	Aller	21 03 17	PORNIC B	LA BAULE B		
	retour	23 03 17	LA BAULE B	PORNIC B		
	Aller	21 03 17	CARQUEFOU A	NANTES ERDRE B		
	retour	23 03 17	NANTES ERDRE B	CARQUEFOU A		

Aller	28 03 17				
retour	30 03 17				

Barrage descente

A	28 03 17				
R	30 03 17				

MATCH-PLAY 2017 3ème division (index cumulé mini 125 et double maxi 50)

1/8ème de finale

1/4 de finale

Zone Est	Aller		St SEBASTIEN A	ILE d'OR B				
	retour	23 03 17	ILE d'OR B	St SEBASTIEN A				
	Aller	21 03 17	AVRILLE B	ANGERS C				
	retour	23 03 17	ANGERS C	AVRILLE B				
	Aller	28 03 17						
	retour	30 03 17						

A R

Zone Est	Aller	21 03 17	SAUMUR B	CHOLET B				
	retour	23 03 17	CHOLET B	SAUMUR B				
	Aller	21 03 17	ALENCON A	LE MANS B				
	retour	23 03 17	LE MANS B	ALENCON A				
	Aller	28 03 17						
	retour	30 03 17						

Zone Ouest	Aller	21 03 17	NANTES VIGNEUX B	LES FONTENELLES A				
	retour	23 03 17	LES FONTENELLES A	NANTES VIGNEUX B				
	Aller	21 03 17	LA DOMANGERE B	PORT BOURGENAY B				
	retour	23 03 17	PORT BOURGENAY B	LA DOMANGERE B				
	Aller	28 03 17						
	retour	30 03 17						

Zone Ouest	Aller	21 03 17	LES OLNES B	LE CROISIC B				
	retour	23 03 17	LE CROISIC B	LES OLNES B				
	Aller	21 03 17	GUERANDE B	LES FONTENELLES B				
	retour	23 03 17	LES FONTENELLES B	GUERANDE B				
	Aller	28 03 17						
	retour	30 03 17						



CHAMPIONNAT de MATCH PLAY par CLUB 2017

Feuille de match

Date: _ / _ / 2017

Sur le Golf de: _____

DIVISION: _____

ZONE: _____

ÉQUIPE: _____

ÉQUIPE: _____

6 SIMPLES

Inscrire les joueurs dans l'ordre croissant des index

Pas de parties avec des résultats à égalité >>> Enchaenez les trous en play-off jusqu'à la victoire

index	JOUEURS	points	SCORE	points	JOUEURS	index
	1					1
	2					2
	3					3
	4					4
	5					5
	6					6

1 DOUBLE GREENSOME

choix des index libre (* limite voir ci-dessous)

*	7					7	*
*							*

<<< Total des index

Total des < points >

Total des index >>>

Total index ≥ **95** 1ère div (*40)

≥ **110** 2ème div (*45)

≥ **125** 3ème div (*50)

VAINQUEUR: _____ parpts à.....pt(s)

signature capitaine:

signature capitaine:

Attention pas de match nul! (si 2 équipes incomplètes 1 forfait, si match nul : play-off en mort subite à 1 joueur par équipe)

Si 1 ou 2 joueurs forfaits, les parties 6 ou 6 & 5 ne sont pas disputées. Plus de 2 joueurs forfaits = match perdu par forfait (score 7 à 0)

* Le double ne sera pris en compte que pour **40pts maximum en 1^{ère} div, 45pts en 2^{ème} div. et 50pts en 3^{ème} div.** quels que soient les index des 2 joueurs

CHAMPIONNAT DE DOUBLES (greensomes en stableford)

Règlement 2017

- **15 épreuves** réparties sur 3 journées (voir calendrier).
Chaque équipe est libre de choisir lors d'une journée, un parcours parmi les cinq. Le choix le plus conseillé étant de respecter sa zone géographique (les délégués envoient une invitation à tous les golfs). *Les délégués organisateurs peuvent fixer le nombre maximum de participants possibles.*
- Comme pour les autres compétitions des SGPDLL, pour participer à cette compétition il faut être licencié senior à la FFG et à jour de sa cotisation à l'Association SGPDLL.
- **Les camps pourront être mixtes** (départs Jaunes pour les Messieurs et Rouges pour les Dames).
Les joueurs ou joueuses formant un camp peuvent appartenir à 2 clubs différents dans la mesure où ces clubs sont membres de notre association.
- **Par compétition, seront établis : un classement brut et un classement net.** Pour la remise des prix (le brut prime le net).
- Les rencontres des 3 journées de qualification ayant lieu sur des parcours différents, des points seront attribués selon la place : **20 pts au camp classé 1^{er}** puis 18 pts au deuxième, puis ensuite 17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2 et 1 point à chaque camp à compter de la 19^{ème} place, pour sa participation.
- **Une journée finale** aura lieu avec environ 60 équipes, en fonction des égalités éventuelles. Seront qualifiées les équipes constituées des mêmes joueurs ayant disputé au moins 2 rencontres et classées parmi les 20 meilleures en brut et les 40 meilleures en net (les 20 équipes qualifiées en brut ne seront pas considérées pour le choix des 40 équipes en net mais concourent également pour le net).
Pour le **classement qualificatif pour la finale**, ne seront prises en compte que les 2 meilleures performances réalisées (points attribués selon la place) par **chaque équipe composées des mêmes joueurs** lors des 2 ou 3 journées.
- **Classement final brut et net par addition des points des 2 meilleurs résultats**, sur les 3 journées de compétition auxquels s'ajoutent les points de la finale. **Afin d'encourager les équipes à participer à la finale les points attribués en finale sont augmentés : 40 pts au camp classé 1^{er}** puis 38 pts au deuxième, puis ensuite 37-36-35jusqu'à 3-2 puis 1 point à chaque camp à compter de la 39^{ème} place
- **En cas d'égalité**, le départage se fera par le classement lors de la journée finale
- **Résultats à envoyer par mail à Michel Sevin sevmic@wanadoo.fr** suivant la même méthode que pour le stableford (envoi de l'exportation de la compétition sous la forme d'un fichier RMS: *nom de la compétition.tur*. Voir la notice d'exportation en page 41.

DOTATION GREENSOME 2017 (pour chaque journée)

1^{ers} Brut	2x12 balles DX2 soft + 4 bouteilles de vin
2^{èmes} Brut	2x6 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
1^{ers} Net	2x12 balles DX2 soft + 4 bouteilles de vin
2^{èmes} Net	2x6 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
3^{èmes} Net	2x3 balles DX2 soft + 2 sacs à chaussures
4^{èmes} Net	2x3 balles DX2 soft + 2 casquettes avec marqueur

TIRAGE AU SORT

2x6 balles DX2 soft
2 sacs de voyage ou 2 sacs à dos
2 draps de bain
2 parapluies
2 bonnets à revers brodés
2 serviettes de golf
2 casquettes avec marqueur
2 écharpes polaires brodées
2 coffrets de 3 bouteilles

N.B. : Si les 2^{èmes} Brut sont aussi 1^{ers} Net ils recevront la meilleure dotation à savoir celle des 1^{ers} Net.

La dotation des 2^{èmes} Brut sera alors attribuée aux 3^{èmes} Brut.

Récapitulation :

4 casquettes avec marqueur
4 écharpes polaires brodées
2 serviettes de golf
2 sacs de voyage ou 2 sacs à dos
2 parapluies
2 bonnets à revers brodés
2 draps de bain
32 boîtes de 3 balles DX2 soft (8 boîtes de 12)
12 bouteilles de vin (1 carton de 12)
2 coffrets de 3 bouteilles



CHAMPIONNATS par EQUIPES et INDIVIDUELS En Stableford - Règlement 2017

- 27 clubs répartis en 2 zones géographiques : EST et OUEST.
Les Zones sont composées de 10 clubs à l'Est et de 17 clubs à l'Ouest, voir la composition des groupes sur le calendrier **3bis du 18.01.16**
10 tours avec 2 compétitions par tour en zone EST, ce qui fait que chaque club jouera 2 fois à domicile et 8 fois à l'extérieur.
10 tours avec 3 compétitions par tour en zone OUEST, de ce fait chaque club jouera 2 fois à domicile et 8 fois à l'extérieur
- Dans les 2 zones, la composition des rencontres est établie à l'aide de grilles (10 clubs & 15 clubs), de façon à ce que tous les clubs dans chaque zone, se rencontrent au moins une fois lors des 10 tours de compétition. Un calendrier précis est établi, il impose alors une limitation des modifications.
- **Lors de chaque rencontre :**
 - Des **classements individuels** (Brut : général, Net : senior2 et pour les 3 séries, Messieurs et Dames confondus) seront établis et ces classements donneront lieu à **une remise de prix** : au 1^{er} brut Messieurs, au 1^{er} brut Dames et **au 1^{er} brut senior2**, et en net : au 1^{er} net senior2 (Mixte : Messieurs ou Dames), et aux 3 premiers des 3 séries mixtes. **Séries : 1^{ère} de 0 à 14,4 <> 2^{ème} de 14,5 à 19,4 <> 3^{ème} de 19,5 à 28,4**
NB : si un joueur récompensé est absent lors de la remise des prix, son lot sera remis au joueur classé suivant, sauf s'il avait un départ avant ou au plus tard à 11h00 dans ce cas son lot est remis au délégué ou un membre de son club présent.
 - **Lorsqu'un joueur inscrit à titre individuel, dit « hors zone »,** fait une performance il doit être récompensé comme tout autre participant.
 - Pour agrémenter toutes les rencontres il sera procédé à un **affichage des résultats individuels**, et un **calcul du classement par équipe du jour** devra être effectué en prenant pour chacune d'elle l'**addition des points stableford (1 brut * et 4 nets)**.
** En cas d'égalité en brut entre 2 joueurs d'une même équipe, le meilleur brut de l'équipe à prendre en compte est déterminé par le classement « RMS » de la compétition.*
 - Lors de chaque rencontre en stableford, l'équipe classée 1^{ère} recevra un lot.
- **Classements cumulés, par équipe ou individuels sur les 10 tours.**
En 2017 le classement général des 27 clubs, est restauré
et un classement par zone sera également établi (afin de déterminer les clubs qualifiés pour les trophées Est/Ouest ainsi que la participation à la rencontre contre les seniors de Bretagne)

Le classement cumulé de chaque Zone est établi par l'addition des points stableford (1 brut * & 4 nets) **prenant en compte tous les résultats réalisés lors des 10 tours prévus au calendrier**

En fin de saison, l'équipe classée 1^{ère} du classement général sera déclarée championne et recevra le trophée Jean BENTZ lors de la soirée de gala.

Si des clubs sont ex-æquo ils seront départagés selon les critères suivants :

1 – sur le total des 5 dernières compétitions.

Puis, s'il y a encore égalité, après tri décroissant des 5 derniers scores

2 – sur le total des résultats en position 2+3+4+5 (pour favoriser les équipes se déplaçant)

3 – sur le total des résultats en position 2+3+4

4 – sur le total des résultats en position 2+3

5 – La Compétition en position 2

- **Rencontre Bretagne/Pays de la Loire de la saison suivante** : seront qualifiées les 6 premières équipes de la zone Est et les 10 premières équipes de la zone Ouest.
- Pour que les équipes de l'Est et de l'Ouest se rencontrent les **Trophées Est-Ouest** sont organisés en fin de saison. **Ils se déroulent sur 3 terrains neutres** définis après connaissance des clubs qualifiés.
 - Le trophée **Julaude** verra se rencontrer les 3 premières équipes de l'Ouest et les 2 premières de l'Est.
 - Le trophée **Honneur** les 4, 5, 6èmes de l'Ouest et les 3, 4èmes de l'Est.
 - Le trophée **Promotion** les 7, 8, 9èmes de l'Ouest et les 5, 6èmes de l'Est.
- Les **classements généraux individuels** (brut mixte, net senior2, net des 3 séries & net dames) seront établis par l'addition des points stableford des **8 meilleurs scores réalisés**. Les résultats obtenus lors des trophées Est-Ouest et de la journée finale ne seront pas pris en compte.
- **Inscription des participants** :
 - Par les **délégués de chaque club** (Les délégués des clubs organisateurs envoient une invitation aux 5 délégués des clubs prévus au calendrier)
 - Les **listes informatisées** indiqueront impérativement les **numéros des licences** afin de faciliter la tâche des organisateurs en cas d'homonymies
 - Par le **joueur pour les inscriptions individuelles** aux rencontres autres que celles de son équipe. *En fonction du nombre d'inscrits à une compétition, le délégué du club recevant sera seul juge d'accepter ou de refuser les inscriptions à titre individuel de membres des golfs non prévus pour cette compétition.*
- Le délégué organisateur s'assurera du bon déroulement de la compétition, il sera responsable du respect des règles, des résultats, ainsi que de l'arbitrage.
- Les **résultats** de toutes les rencontres **seront envoyés le soir même** par mail à **Michel Sevin** sevmic@wanadoo.fr , selon la procédure déjà en vigueur depuis 2012, (exportation du fichier RMS : rappel de la procédure en page 41).

Le secrétaire SGPdLL

DOTATION STABLEFORD 2017 (pour chaque journée)

1^{er} Brut Hommes		3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
1^{er} Brut Dames		3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
1^{er} Brut Seniors 2 mixte		3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
1^{er} Net Seniors 2 mixte		3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
1^{ere} série	1^{ier}	3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
	2^{ème}	2x3 balles DX2 soft + 1 casquette avec marqueur
	3^{ème}	1x3 balles DX2 soft + 1 écharpe polaire brodée
2^{ème} série	1^{ier}	3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
	2^{ème}	2x3 balles DX2 soft + 1 casquette avec marqueur
	3^{ème}	1x3 balles DX2 soft + 1 écharpe polaire brodée
3^{ème} série	1^{ier}	3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
	2^{ème}	2x3 balles DX2 soft + 1 casquette avec marqueur
	3^{ème}	1x3 balles DX2 soft + 1 écharpe polaire brodée
1^{er} par équipe (club)		1 coffret de 3 bouteilles de vin
Tirage au sort		1 bouteille de vin 1 drap de bain 1 sac de voyage ou 1 sac à dos 1 bonnet à revers brodé 1 serviette de golf 1 visière ASGPDL 1 casquette avec marqueur 1 écharpe polaire brodée 2 boîte de balles DX2.

Récapitulation :

- 1x12 + 3 bouteilles de vin (Légende d'automne ou Graves)
- 1 coffret de 3 bouteilles
- 32 boîtes de 3 balles DX2 soft (8 boîtes de 12)
- 1 drap de bain
- 4 casquettes avec marqueur
- 4 écharpes polaires brodées
- 1 sac de voyage ou 1 sac à dos
- 1 bonnet à revers brodé
- 1 visière ASGPDL
- 1 serviette de golf



TROPHEE du PRESIDENT Michel RAULT

Premier tour: GOLF de SAVENAY

Second tour: GOLF du MANS-24H

REGLEMENT DE L'EPREUVE

1: FORMULE

Trophée du Président: 36 trous en stroke-play.

Critérium Seniors : 36 trous en stableford.

Mardi 23 mai : premier tour sur le golf de SAVENAY.

Mardi 30 mai : deuxième tour sur le golf du MANS-24H.

Les joueurs ou joueuses pourront ne jouer qu'une seule journée mais le classement pour le trophée Michel RAULT se fera par l'addition des scores des 2 journées.

2 : SERIES du Trophée et du Critérium

Trophée du Président :

Messieurs : Une série, index inférieur ou égale à 14,4, repères blancs.

Dames : Une série, index inférieur ou égale à 14,4, repères bleus.

Critérium Seniors :

Une série mixte : index de 14,5 à 28,4 – repères jaunes et rouges.

3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Etre membre de l'Association des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire

4 : INSCRIPTIONS

Auprès des délégués de chaque Club qui transmettront les listes aux clubs organisateurs.

Ces inscriptions devront parvenir 4 jours avant la compétition soit :

Le 19 MAI pour SAVENAY et le 26 MAI pour LE MANS-24H

5 : DROIT D'ENGAGEMENT

Tarifs des greenfee : identiques aux rencontres en stableford.

5 Euros de droit de jeu en espèce pour l'Association pour chaque journée.

6 : DEPARTS

La consultation des départs pourra se faire sur le site de l'Association : www.sgpdll.com

Le 1^{er} tour se jouera en fonction des desideratas et de l'éloignement géographique.

Le 2^{ème} tour se jouera en confrontation directe, pour ceux qui seront classés parmi les 3 premiers du 1^{er} tour, en brut pour le trophée et en net pour le critérium. Pour les autres il sera tenu compte de l'éloignement et des covoiturages.

7 : PRIX

Trophée du Président :

Un **classement en brut mixte** (à l'issue de chaque journée).

>>> 3 prix bruts **mixtes**.

Le Trophée Michel RAULT sera remis lors de la soirée de Gala au joueur ou à la joueuse ayant le **meilleur cumul en BRUT sur les 2 tours**

Critérium :

Hommes : 1 prix brut et 3 nets non cumulables (remis à l'issue de chaque journée).

Dames : 1 prix brut et 2 nets non cumulables (remis à l'issue de chaque journée).

Une coupe sera remise lors de la soirée de gala au **meilleur cumul en net sur les 2 tours**.

8 : DEPARTAGE

En cas d'ex æquo pour le classement général Homme/Dame, le départage se fera sur le classement de la deuxième journée.

9 : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats de chaque journée et la remise des prix auront lieu une demi- heure après l'arrivée du dernier groupe, au club house. **Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire**. A défaut ils seront attribués au joueur classé immédiatement après.

Le Trophée Michel RAULT remis lors de la soirée de gala sera remis en jeu tous les ans.

10 : RESPONSABLES DE L'EPREUVE

Le Président de l'Association,

Les Délégués des Golfs recevant la compétition

Les responsables de l'épreuve, auront toute autorité pour faire respecter les procédures en vigueur concernant les règles de la FFGolf.

Les responsables se réservent le droit de modifier le présent règlement et de prendre toute décision utile en fonction des circonstances.

11 : VOITURETTES

L'utilisation de voiturettes par les joueurs n'est pas autorisée.

12 : JEU LENT

La procédure de jeu lent édictée par le comité des Règles de la FF Golf s'applique.

Le Président d'Honneur
Michel RAULT

DOTATION 2017 Trophée MICHEL RAULT (pour chaque journée)

Mixte :

1^{er} Brut : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage ou sac à dos

2^{ème} Brut : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 drap de bain

3^{ème} Brut : 1 coffret de 2 bouteilles + 1 casquette / marqueur

DOTATION CRITERIUM

Hommes :

1^{ère} Brut : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage ou sac à dos

1^{er} Net : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage ou sac à dos

2^{ème} Net : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 drap de bain

3^{ème} Net : 1 coffret de 2 bouteilles + 1 casquette / marqueur

Dames :

1^{ère} Brut : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage ou sac à dos

1^{er} Net : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage ou sac à dos

2^{ème} Net : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 drap de bain

Total dotation :

5 coffrets de 6 bouteilles

3 coffrets de 3 bouteilles

2 coffrets de 2 bouteilles

5 sacs de voyage ou sacs à dos

3 draps de bain

2 casquettes/marqueur

Mois	Dates	Groupe OUEST			Groupe EST	
A V R I L		1er tour à			1er tour à	
	Jeudi 13	> > > > > > > > > > > > > > > > > > > >			Baugé	Saumur
	Jeudi 20	La Baule	Les Olonnes	St Jean de Monts		
		Port Bourgenay Les Fontenelles Ile d'Or Savenay Carquefou	Nantes Vigneux La Bretesche Pornic Le Croisic St Sébastien	Nantes Erdre Guérande La Domangère Cholet	Anjou Angers Alençon Sablé	Laval Avrillé Le Mans Sargé
		2ème tour à			2ème tour à	
	Mardi 18	> > > > > > > > > > > > > > > > > > > >				Laval
	Mardi 25	> > > > > > > > > > > > > > > > > > > >			Anjou	v
M A I	Jeudi 27	Port Bourgenay	Nantes Vigneux	Cholet		v
		Ile d'Or Les Olonnes Pornic St Jean de Monts Carquefou	La Baule Savenay Guérande Nantes Erdre	Les Fontenelles La Bretesche Le Croisic La Domangère St Sébastien	Angers Saumur Le Mans Sargé	Baugé Alençon Sablé Avrillé
	jeudi 4	Greensome tour 1 à choisir: St Jean de Monts-Anjou-Saumur-Ile d'Or-Guérande				
	Jeudi 11	3ème tour à			3ème tour à	
		Les Fontenelles	La Bretesche	Nantes Erdre	Angers	Avrillé
		Les Olonnes Le Croisic Guérande La Domangère	La Baule Port Bourgenay St Jean de Monts Pornic St Sébastien	Ile d'Or Savenay Nantes Vigneux Cholet Carquefou	Baugé Anjou Saumur Laval	Alençon Sablé Le Mans Sargé
Jeudi 18	Greensome tour 2 à choisir: La Domangère-Angers-Carquefou-Laval-Le Croisic					
Mardi 23 & Mardi 30	Savenay (le 23 mai) & Le Mans (le 30 mai): Trophée & Critérium Michel RAULT, sur 2 tours					
	<p style="margin: 0; font-size: small; color: #00b050;">Trophée: en strokeplay boules Blanches & Bleues > index hommes et femmes de 0 à 14,4,</p> <p style="margin: 0; font-size: small; color: #00b050;">Critérium: en stableford boules Jaunes et Rouges > index hommes et femmes de 14,5 à 28,4</p>					
J U I N	Jeudi 01	4ème tour à			4ème tour à	
		Ile d'Or	Pornic	Guérande	Alençon	Le Mans
		La Baule Les Olonnes Nantes Vigneux Cholet Carquefou	Les Fontenelles Le Croisic Nantes Erdre La Domangère	Port Bourgenay Savenay La Bretesche St Jean de Monts St Sébastien	Angers Saumur Avrillé Sargé	Baugé Anjou Sablé Laval
	Mardi 06	Réunion CA et journée des délégués à CHOLET ?				
	Jeudi 08	Greensome tour 3 à choisir: Alençon-Les Olonnes-Baugé-St Sébastien-La Baule				
	Jeudi 15	5ème tour à			5ème tour à	
		Savenay	Le Croisic	La Domangère	Sablé	Sargé
	Les Fontenelles La Bretesche Guérande Nantes Erdre St Sébastien	Ile d'Or Nantes Vigneux St Jean de Monts Cholet Carquefou	La Baule Port Bourgenay Les Olonnes Pornic	Baugé Alençon Laval Le Mans	Anjou Angers Saumur Avrillé	
Jeudi 22	Journée de la finale en Greensome: Les Fontenelles					
	6ème tour à			6ème tour à		
Jeudi 29	> > > > > >			Baugé	Saumur	
Ma 4 Juillet	St Jean de Monts	Les Olonnes	La Baule			
	Port Bourgenay Nantes Erdre Nantes Vigneux Les Fontenelles	Ile d'Or Savenay Guérande Cholet Carquefou	La Bretesche Pornic Le Croisic La Domangère St Sébastien	Laval Avrillé Le Mans Sargé	Anjou Angers Alençon Sablé	

Aide mémoire pour l'ORGANISATION d'une COMPETITION

- S'assurer de la volonté du club, de son Directeur ou Président de recevoir une compétition de l'Association.
- S'assurer de la **disponibilité du terrain** aux dates prévues au calendrier (qualité du terrain, carottage, etc.)
- S'assurer du **montant des green-fees** (sur la base arrêtée par le bureau de l'Association chaque année) dans lequel sont inclus : l'édition des cartes de score, leur saisie et la sortie des résultats.
- S'assurer de la **disponibilité du restaurant** et du **tarif du repas** golfeur.
- Si le pot de l'amitié, pris à l'issue de la remise des prix, n'est pas offert par le club ou par un sponsor, s'assurer de son montant maximum (de la charcuterie et un verre de vin est toujours apprécié des golfeurs) L'allocation « pot de l'amitié » est calculée sur la base maxi de 2 € x nombre de participants à la compétition. **Prévoir pour environ 50% des personnes inscrites.** Avoir toujours en tête que le prix du pot est pris sur les droits de jeu perçus par l'Association et que le minimum payé sera un plus pour notre budget de dotation pour les rencontres et la soirée de gala.
- S'assurer de l'emplacement prévu pour la **remise des prix** et du matériel nécessaire (tables, micro, etc.).
- Réserver les départs de 8h à 14h00 en général).
- Informer les délégués des équipes concernées par la rencontre, selon le **timing optimisé** suivant :
 - ⇒ **Envoi d'une invitation 7 jours avant la compétition** (par mail)
 - ⇒ Collationner les inscriptions et **organiser les départs** à J-2 en tenant compte de l'éloignement des clubs, du covoiturage, des **désiratas** éventuels de chacun **s'ils sont compatibles** avec l'organisation.
 - ⇒ 48 heures avant la compétition, envoi des heures de départs sur le site de la FFGolf et aux Délégués des **clubs** participants. Pour notre site SGPDLL, le Webmaster a créé un lien direct avec la FFGolf.
- S'assurer de la préparation du terrain, de l'emplacement des boules de départ (au plus près des repères jaunes et rouges) et de la position des drapeaux.
- **S'assurer de la présence d'un starter qui lira aux compétiteurs les consignes contre le jeu lent.**
- **Mettre en place, si possible, un commissaire de parcours, en voiturette, pour favoriser le bon déroulement des parties.**
- Mettre en place un recording pour enregistrer la fin de partie et s'assurer que le temps de jeu a été respecté.
- S'assurer de l'impression des cartes de score (faire figurer : **on place la balle sur le fairway**) et de leur enregistrement après la compétition, ainsi que l'envoi des résultats **RMS** de la compétition au responsable informatique de notre Association pour l'établissement de nos propres classements.
- **Faire payer les droits de jeu en espèces** et les collecter (1).
- Faire le nécessaire pour que chaque participant reçoive une balle logotée (fournie par l'Association) soit du stater au départ ou lorsqu'il remet sa carte de score.
- Prévoir l'affichage des résultats au fur et à mesure de l'arrivée des joueurs.
- Prévoir l'organisation éventuelle de concours de putting en attendant la remise des prix.
- Organiser et réaliser la remise des prix.
- Remplir la feuille du Compte Rendu de match et l'expédier au plus tôt par mail au Président et au trésorier.
- Envoyer au trésorier le reliquat des droits de jeu avec facture du pot et justificatifs des gestes éventuels.

(1) Les droits de jeu vont à l'Association qui fournit les lots, fait remettre une balle à chaque participant et règle le pot de l'amitié, s'il n'est pas pris en charge par le club ou par un sponsor.

nota : le Délégué a toujours la possibilité, sans que cela ne soit obligatoire, d'améliorer la remise des prix par la dotation d'un sponsor.

EXPORTATION d'une COMPETITION

Pour exporter une compétition :

- 1- Aller dans la liste des compétitions
- 2- Cliquer sur le nom de la compétition du jour à exporter
- 3- En bas à droite de la liste des compétitions se trouve un bouton EXPORTER
(Assurez-vous d'avoir bien sélectionné la compétition en question).
Cliquer sur « exporter » et choisissez le support ou dossier dans lequel vous voulez enregistrer votre fichier compétition (le disque dur de l'ordinateur ou une clé USB).
Nommer le fichier avant de l'enregistrer **car il est NECESSAIRE que dans le nom de cette compétition figure LE NOM DU CLUB** exemple « SGPDLL ANGERS 16 04 15 », afin d'éviter qu'une compétition en écrase une autre du même jour.
- 4- Cliquez sur "Enregistrer". Un **fichier turnière** portant le nom de votre compétition et l'extension **.tur** sera déposé sur le support choisit (dans l'exemple il y aura un fichier « SGPDLL ANGERS 16 04 15.tur »)
- 5- **Vérifier que le fichier contient des informations** : il doit contenir entre 120 et 350ko.
- 6- Ensuite envoyer ce fichier en pièce jointe à
Michel Sevin sevmic@wanadoo.fr

« Le jeu lent, tous les seniors s'en plaignent... mais agissons nous selon les conseils ci-dessous ??? »

Conseils aux joueurs afin de COMBATTRE LE JEU LENT

Sur les départs :

- Au trou 1, **arrivez 10 minutes avant l'heure de votre départ.**
- Ayez vos **tees, relève pitch et balle marquée prête.** Une balle dans votre poche pour jouer une balle provisoire, quand et si nécessaire.
- Sur les autres départs, le **joueur qui a l'honneur joue avant de noter le score** du trou précédent.
- Dès que le dernier joueur a joué, **quittez rapidement l'aire de jeu.**

Partout sur le parcours :

- **Si une balle risque d'être perdue ou hors limite, jouez une balle provisoire.**
- **Regardez** non seulement **votre balle, mais aussi celles des autres** joueurs de votre partie et mémorisez bien les zones de retombée à l'aide de repères fixes (arbres, etc.)
- **Limitez votre temps de recherche, et ne dépassez jamais les 5 minutes** autorisées.
- **En compétition**, contrairement à ce que peut être le cas en partie libre, le parcours est saturé et **il ne sert à rien de laisser passer une partie**, cela augmente le retard pour tout le monde .La seule solution est que vous rattrapiez votre retard dans les 2 ou 3 trous suivants.
- **Allez directement à votre balle et aidez à la recherche** des balles perdues **seulement après avoir tapé la vôtre.**
- Pendant que vous arrivez à votre balle, ou pendant que les autres joueurs jouent, réfléchissez à votre stratégie et tenez vous prêt à jouer rapidement à votre tour.

Sur le green :

- **Placez votre chariot ou votre sac entre le green et le départ suivant**, et dégagez rapidement après le dernier putt.
- **Etudiez votre ligne de putt** pendant que les autres jouent.
- A la fin du trou, **quittez le green rapidement et marquez vos scores au départ du trou suivant.**

UNE MINUTE GAGNEE PAR TROU => 18 MINUTES PLUS TOT A L'ARRIVEE

ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PDLL

Compte rendu d'une journée de compétition

GOLF de :

DATE :

Clubs engagés :

Nom du Délégué :

Nombre d'inscrits à la compétition :

Nombre de participants :

Nombre de cartes rendues :

Nombre de balles distribuées :

Nombre de scratches non excusés :

Heure de la remise des prix :

Total des droits de jeu encaissés : Nbre x 5 € =

Dépense pot de l'amitié (avec justificatifs) =

Geste (1) =

Reste =

Allocation de balles départ =

Nombre de balles restantes sur l'allocation =

**Signature du DELEGUE
ou de son REPRESENTANT**

(1) Prière de préciser les bénéficiaires

ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'adhésion et de renseignements

GOLF DE :

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

N° de licence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° portable :

Adresse e-mail :

Taille polo:

8><-.....

ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'adhésion et de renseignements

GOLF DE :

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

N° de licence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° portable :

Adresse e-mail :

Taille polo:

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

INVITATION

Chers amis golfeurs.

Conformément au calendrier prévu, c'est avec grand plaisir que nous vous recevrons sur notre parcours pour letour de la compétition le : **2017**

FORMULE DE JEU : Stableford, full handicap limité à 28.4

DEPARTS : **Boules jaunes** pour les Messieurs
 et boules rouges pour les Dames
On place la balle sur les fairways.

CONDITIONS : Green fee :€ Droit de jeu : **5 €** (en espèces)

INSCRIPTIONS : Par Mail :
 Avant le :

HEURES DE DEPARTS :
Disponibles à partir de
Elles seront envoyées aux délégués concernés, à la fédération française de golf.

RESTAURATION : Restaurant du golf, (Menu golfeur, sandwiches, etc....)

RESULTATS : Dès que possible après l'arrivée des derniers joueurs.

NOTA : Ouvert à tous mais avec **priorité aux joueurs des golfs prévus pour cette rencontre dans le calendrier 2017.**

En vous espérant nombreux à cette journée,

Amicalement.

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

FEUILLE D'INSCRIPTION à une compétition

Equipe du Golf de.....

Lieu de la compétition :

Date :

Tel :

Fax :

Mail:

NOMS Prénoms	index	N°licence	Desiderata	Covoiturage

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017

Fonction		Adresse Code postal ville	tél. fixe tél. mobile	mail
Président	CHAUDEMANCHE Alain	8 ter rue d'Alger 72000 Le Mans	09 54 84 53 74 06 03 45 50 16	chaudem@free.fr
Secrétaire	SMONDACK Alain	98 Impasse du Verger 85440 Talmont Saint Hilaire	02 51 22 53 58 06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
Trésorier	GONNET Jean Paul	3 rue Réaumur 72000 Le Mans	02 43 23 80 65 06 85 03 88 19	gonnet.jeanpaul@gmail.com
Premier Vice-président	SOUL Daniel	11 avenue de la Haye aux Bonhommes 49240 Avrillé	02 41 69 34 80 06 75 35 23 84	dsoul@orange.fr
Deuxième Vice-président	LE ROY Sylviane	14 rue de La Fontaine 53600 EVRON	02 43 01 72 70 06 78 92 34 00	birdisy@hotmail.fr
Trésorier adjoint	PASQUIER Nicole	1 Parc du Rocher - Rte des Calabres 44117 St André des Eaux	02 40 01 27 97 06 81 80 08 43	nicolepasquier44@gmail.com
1er Secrétaire adjoint	BALAGUER Patrick	5 rue des ibis - le clos des Hirondelles 85340 L'Ile d'Olonne	02 51 23 98 12 06 82 95 71 63	patrick.balaguer85@orange.fr
2ème Secrétaire adjoint	PARESSANT Bruno	21 rue dionysos 44470 Carquefou	06 70 09 04 19	bparessant@gmail.com
Responsable Informatique & Résultats	SEVIN Michel	Le Breil de l'Aulne 44130 Fay de Bretagne	09 67 45 24 54 06 08 91 79 06	sevmic@wanadoo.fr
Webmaster Site internet	WINKEL Michel	1 rue Bara 72100 Le Mans	02 43 75 56 83 06 30 81 60 53	m.winkel@dbmail.com
Adjoint Informatique & Résultats	PIERRE Michel	61 chemin des prés de la Grière 85360 La Tranche sur Mer	02 51 27 46 98 06 81 21 03 78	michel.pierre.85@free.fr
Membre	VAN DEN BROUCKE Françoise	87 rue de Montauban - La Chaume 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 95 04 44 ~~~~	JPVdBroucke@wanadoo.fr

Liste des délégués des clubs adhérents aux Seniors Golfeurs des Pays de la Loire *màj :03 janvier 2017*

CLUBS	Délégué Suppléant	NOM Prénom	tél. fixe	tél. mobile	mail remplaçant mail délégué
Alençon	Délégué	JARRY Joël	02 33 26 52 53	06 83 93 44 12	jochrisjarry@free.fr
	Suppléant	BAILLEUL Philippe		06 81 82 28 67	philbail61@outlook.fr
Angers (St Jean des Mauvrets)	Délégué	PINTIAUX Eric	02 41 45 96 50	06 16 66 64 83	edpintiaux@yahoo.fr
	Suppléant	BARBIN Gérard		06 60 09 52 29	gababin@bbox.fr
Anjou golf	Délégué	MILLE Lucien		06 72 91 59 53	lcnmille@gmail.com
	Suppléant	RABEAU Claude		06 34 18 20 10	rabeau.claude@orange.fr
Avrillé	Délégué	COTTEREAU Jean Pierre	02 41 34 27 33	06 14 43 27 98	jeanpierre.cottreau@gmail.com
	Suppléant	SOUL Daniel		06 75 35 23 84	dsoul@orange.fr
Baugé	Délégué	BICOT Hervé	02 43 94 90 74	06 76 86 93 01	hbicot@orange.fr
	Suppléant	EDIN Bernard		06 85 98 26 14	edin.bauge@wanadoo.fr
Carquefou	Délégué	BREHANT Yves	02 44 04 00 21	06 26 87 10 48	yfbrehant@gmail.com
	Suppléante	JACCAZ Michèle		06 70 68 39 96	pascal.jaccaz@wanadoo.fr
Cholet	Délégué	HAMONEAU Jean Claude		06 47 42 74 01	jchmono@orange.fr
	Suppléant	GAUDICHAUD Octave		06 27 92 52 36	octave.gaudichaud@orange.fr
Guérande	Délégué	FLEURY Didier	02 49 52 21 26	07 77 82 00 85	didier.fleury44@free.fr
	Suppléant	BEILLAT Jean Pierre		06 79 17 92 26	jp.beillat@orange.fr
Ile d'Or	Déléguée	LARUE Nicole	02 40 83 20 46	06 77 89 66 16	bernardnicole-larue@orange.fr
	Suppléante	CHAILLET Marie Pierre		06 80 14 02 02	chailletmp@gmail.com
La Baule	Déléguée	PASQUIER Nicole	02 40 01 27 97	06 81 80 08 43	nicolepasquier44@gmail.com
	Suppléant	MICHEL Alain		06 15 80 01 99	alainmichel44@gmail.com
La Bretesche	Délégué	ALVAREZ Juan		06 63 21 28 47	cubana1395@yahoo.fr
	Suppléant	MADRU Dominique		06 07 83 65 97	dodmad56@gmail.com
La Domangère	Délégué	ARNAUD Philippe	02 51 34 06 24	06 30 50 14 65	philippe.arnaud0496@orange.fr
	Suppléant	PIERRE Michel		06 81 21 03 78	michel.pierre.85@free.fr
Laval	Délégué Suppléant	POTTIER Alain	02 43 01 03 19	06 81 36 46 22	alain-nicolepottier@orange.fr
Le Croisic	Délégué Suppléant	KERIBIN Pierre		06 83 46 42 45	pierre.keribin@laposte.net
Le Mans	Délégué	LAURENT Bruno	02 43 87 92 84	06 58 45 11 15	seniorsgolf24h.bl@free.fr
	Suppléant	RAULT Michel		06 83 63 16 52	raultmich@wanadoo.fr
Les Fontenelles	Délégué	PINEAU Guy	02 51 35 07 85	06 17 36 75 20	cg.pineau@gmail.com
	Suppléant	SIMON Christian		06 85 74 47 14	christian.simon25@sfr.fr
Nantes Erdre	Délégué	MORIN Yves	02 51 71 39 77	06 11 61 05 23	morinsky@aliceadsl.fr
	Suppléant	BEDEL Jean Marc		06 87 37 28 63	jmbedel@numericable.fr
Nantes Vigneux	Délégué	THALOUARN Patrick	02 40 73 01 66	06 46 22 65 15	patrickthalouarn@gmail.com
	Suppléante	LEGAL Chantal			chcl.legal@hotmail.fr
Les Olonnes	Délégué	SMONDAK Alain	02 51 22 53 58	06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
	Suppléants	BENET Serge CHARDONNEAU Bruno		06 70 10 71 28 06 20 77 69 09	serben72@gmail.com les2chardons@yahoo.fr
Pornic	Délégué	DAUMAS Gérard	02 40 64 30 98	06 07 43 69 96	gerard.daumas2@wanadoo.fr
	Suppléant	GODET Jean Yves		06 18 41 27 19	jygodet@live.fr
Port Bourgenay	Délégué Suppléant	HOUDART Jacques		06 03 05 30 23	jhoudart@gmail.com
Sablé	Délégué Suppléant	SEURIN Eric		06 89 15 57 53	eric.seurin53@orange.fr
Sargé	Délégué	GONNET Jean Paul	02 43 23 80 65	06 85 03 88 19	gonnet.jeanpaul@gmail.com
	Suppléants	DELATRE Gilbert HERRAULT Jacques		06 81 67 25 61 06 70 25 65 77	seniorsarge@gmail.com
Saumur	Délégué	DEVANNE Jean Pierre	02 41 50 79 28	06 47 19 63 27	jpdevanne@orange.fr
	Suppléant	FRESNEAU Christophe		06 23 25 59 63	fresneau.christophe@wanadoo.fr
Savenay	Délégué	SEVIN Michel	09 67 45 24 54	06 08 91 79 06	sevmic@wanadoo.fr
	Suppléant	CHOUTEAU Yves		06 13 84 49 72	yves.chouteau@wanadoo.fr
St Jean de Monts	Délégué Suppléant	PARESSANT Bruno		06 70 09 04 19	bparessant@gmail.com
St Sébastien sur Loire	Délégué	GOURVEZ Bernard		06 86 43 81 82	bgourvez-ags@my.com
	Suppléant	GEANDROT Philippe		06 64 45 74 42	geandrot.philippe@orange.fr

« Merci d'avoir pris le temps de parcourir cette plaquette ! »

Le secrétaire